



Agriculture : Semons les bonnes idées

Selon l'Insee, la commune de Bouc-Bel-Air ne comptait plus dans sa population que trois exploitants agricoles en 2021. Il semble qu'ils aient aujourd'hui tous disparu alors même que la commune recèle encore quelques cultures.

Si le site web de la ville est aujourd'hui muet sur le sujet, il évoquait dans une version précédente consultée en novembre 2024, la **vocation agricole originelle de la plaine** qui entoure le piton rocheux sur lequel s'accroche le cœur du village



« En 1907, (...) sur la commune quelques exploitations agricoles demeurent. Des vignes couvrent certaines parcelles à flanc de colline. Des troupeaux de chèvres et de moutons conservent au village son caractère rural. Jusque dans les années cinquante, il n'y a pas de route menant au village. Les chemins de terre sont les seules voies d'accès au centre. Il faut dire que la majeure partie de l'année sa population se réduit à quelques familles. (...) Le nombre d'habitants passe à Bouc de 2160 en 1962 à plus de 12 000 en 1993 », pouvait-on lire sur le site.



Plaine de Bouc Bel Air 1960

Adieu veaux, vaches, cochons...

Petit à petit les terres agricoles se sont transformées en terrains résidentiels qui ont permis de **multiplier la population de la commune par six en trente ans**. Le PLUi prévoit de franchir la barre des **20 000 habitants (+26%) d'ici 10 ans**, soit +2,6% par an contre +1,02% sur la période 2014/2020 et +0,6% sur le Pays d'Aix (source Agam).

« *De nombreux lotissements se construisent dans le bas de la commune. Celle-ci devient peu à peu strictement résidentielle. Les exploitations agricoles disparaissent finalement* », ajoutait le site de la commune consulté le 3 novembre 2024. Aujourd'hui la nostalgie a disparu. Le site web ne parle plus d'agriculture. Dans son édition de novembre 2017, le Boucain (N°17) annonçait pourtant la volonté de la ville de « replacer l'agriculture au cœur de son projet » en lançant une étude confiée à la chambre d'agriculture sur « 35 hectares de terre à fort potentiel agricole » (Pin porte rouge et Castel Regina). Interrogé en conseil municipal, le 24 février, le maire répondait que l'étude a révélé la pauvreté des sols. Les terrains sont désormais livrés aux bétonneurs.

La souveraineté territoriale et la défense de l'agriculture, des producteurs et des consommateurs, nécessitent de préserver le foncier agricole, d'adapter la production aux besoins de la consommation locale, d'approvisionner la restauration hors domicile en produits locaux, de généraliser les circuits courts et des marchés de producteurs.

Coût de l'étude : 35 227,50 €.

Si aucun exploitant n'y est recensé, la commune abrite encore quelques cultures (légumineuses à grain, vigne, céréales, prairies, fourrage, orge, blé tendre). Les recherches sur Géoportail permettent d'identifier sur la commune 143 parcelles dédiées à l'agriculture. Selon cette même approche de calcul, le total des surfaces cultivées atteint 137 ha, ce qui, rapporté à la surface totale de la commune, représente 6,3% du territoire communal, contre 51% au plan national. La ville avance de son côté le chiffre de 511 hectares de terres agricoles (23%).

PLAN ALIMENTAIRE TERRITORIAL

Forte de ses 145 000 ha de terres cultivées, près de la moitié de sa surface totale, la métropole Aix-Marseille-Provence a lancé le 21 juin 2018 le processus d'élaboration et d'adoption d'un plan alimentaire territorial (PAT) avec la particularité de s'étendre à la totalité du département puisqu'il englobe également le Pays d'Arles (cf. encadré). Il est à ce titre le plus grand PAT de France. A lui seul, le territoire de la métropole et ses 92 communes, sans le Pays d'Arles, très agricole, compte encore 13 000 emplois et 2 355 exploitations.

121

communes

2

millions d'habitants

5 000

exploitations agricoles

145 000

hectares de terres cultivées



De la fourche à la fourchette



Dans tous les cas les surfaces existantes ne permettent pas d'envisager de développer des cultures intensives. L'agriculture à Bouc-Bel Air doit plutôt servir un **objectif d'autosuffisance alimentaire** et satisfaire les besoins des habitants à partir de productions locales, notamment les cultures maraîchères, et favoriser les circuits courts ainsi qu'un **rapprochement entre producteurs et consommateurs**. La démarche est vertueuse en termes de santé publique en réduisant le coût des légumes dont la consommation est recommandée et sur le plan environnemental en limitant l'empreinte carbone du transport.

Il est communément admis que 200 mètres carrés cultivés suffisent à satisfaire les besoins en légumes d'une personne pendant un an. Dans cette hypothèse, les 137 hectares de surface agricole recensés permettraient de nourrir de façon souveraine 6 850 habitants. Tripler ces surfaces pour atteindre l'autosuffisance alimentaire en fruits et légumes de la totalité de la population boucaine, n'est pas hors d'atteinte. C'est d'ailleurs la superficie des terres agricoles retenue par la commune. Prétendre à l'autosuffisance alimentaire en fruits et légumes du territoire communal dans les cinq ans n'est pas une utopie, mais un projet concret qui va améliorer la vie et la santé de ses habitants.



Bouc-Bel-Air, ne réserve que très peu de place à son agriculture et à ses paysans. Cet environnement est pourtant un atout et mérite d'être étudié et exploité. L'autosuffisance alimentaire en fruits et légumes peut être à la fois un moteur et un objectif pour un avenir équilibré de la commune

L'exemple de Ville de Mouans-Sartoux

Mouans-Sartoux est une ville de 10 000 habitants située dans les Alpes-Maritimes, entre Cannes et Grasse. Depuis 1974, puis la crise de la vache folle, la mairie vise à améliorer la **qualité sanitaire des repas** de la restauration collective. En 2012 elle décide de tripler ses surfaces classées agricoles au plan local d'urbanisme (7,6% en 2018), dans un secteur, la Côte d'Azur, où la terre vaut de l'or, et de créer une **Maison d'Éducation à l'Alimentation Durable (MEAD)**.

Cette Maison a pour objet de développer l'alimentation durable sur le territoire en **offrant à chaque habitant de se nourrir sainement** et en préservant des espaces nourriciers pour les générations futures.

La MEAD est un service municipal de la ville de Mouans-Sartoux qui porte et anime le Projet Alimentaire Territorial (PAT) de la commune. Depuis 2012, les cantines de la ville servent des repas 100% bio. Les approvisionnements sont majoritairement locaux et 85% des légumes proviennent de la régie agricole de Haute-Combe, un ancien domaine de quatre hectares situé aux portes de la ville (étendu à six hectares en 2016) où trois agriculteurs recrutés sous statut municipal conduisent les cultures. En 2016, la régie a produit 24 tonnes de légumes, soit 85 % des besoins de la commune

Et pourquoi pas une épicerie participative à Bouc-Bel Air ?

Elle prend la forme d'une association, au sein de laquelle chaque adhérent donne deux heures de son temps pour faire tourner la boutique. Les produits, choisis et achetés en circuits courts par les consommateurs eux-mêmes auprès des producteurs locaux, sont revendus sans marge aux adhérents de l'épicerie. Le local, le plus souvent prêté par la mairie, devient un **point de partage et de rencontre** : bien plus qu'une épicerie ! Commandes, trésorerie, planning des bénévoles : la gestion est assurée par un logiciel dédié



Autre initiative à Nant, dans l'Aveyron,

Ce sont les paysans eux-mêmes qui tiennent à tour de rôle la « **Boutique bistrot paysan** ». Un collectif de 16 paysans de la région s'est réuni en association pour vendre leurs produits dans un ancien café. Les étalages et les frigos ne proposent que des productions locales : légumes, viandes, fromages, yaourts, conserves et produits de l'artisanat. **Prenons-en de la graine et semons les bonnes idées**

Pour adhérer à notre association ou faire un don : <https://www.helloasso.com/associations/pour-que-vive-bouc-bel-air>

Pour nous contacter : pourqueviveboucbelair@gmail.com

Pour suivre notre actualité : <https://www.facebook.com/POURQUEVIVEBoucBelAir>

ISSN : 3036-0676